

2021_CT2_179

OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020

Le 27 mai 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Municipal, Stade la Gardi, 1120 Avenue Marius Joly à Trets, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 21 mai 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BIANCO Kayané – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – POUSSARDIN Fabrice – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CIOT Jean-David – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FERNANDEZ Stéphanie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GARCIN Eric donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – GOMEZ André donne pouvoir à POUSSARDIN Fabrice – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CESARI Martine – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à PELLENC Roger – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – RAMOND Bernard donne pouvoir à MARTIN Régis – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – TAULAN Francis donne pouvoir à BIANCO Kayané

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BURLE Christian – ROVARINO Isabelle – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Jacky GERARD et Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donnent lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Ressources
Finances**

■ Séance du 27 mai 2021

02_1_02

■ **Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Finances, Budget, patrimoine et administration générale

■ Séance du 4 juin 2021

19328

■ Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice sur l'Etat Spécial de territoire du Pays d'Aix, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2020 pour ce budget.

Un rapport de présentation du Compte Administratif 2020 est annexé à la présente délibération qui décrit l'exécution du budget.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le Compte Administratif précités, de les approuver

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_179-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- Le Budget Primitif, les Budget Supplémentaires et els Décisions modificatives de l'exercice 2020 relatifs à ce budget ;
- Le Compte de Gestion de 2020 produits par Monsieur le Receveur des Finances.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Arrête, pour le budget Etat Spécial de Territoire du Territoire du Pays d'Aix, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2020 dont les montants sont retranscrits ci-après :

En recettes	129 392 651.87 euros
En dépenses	129 392 651.87 euros

Article 2 :

Donne acte à Madame la Présidente de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2020 du budget Etat Spécial de Territoire du Territoire du Pays d'Aix.

Article 3 :

Reconnaît l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture, ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2020 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2020.

Article 4 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes au Compte Administratif du budget susvisé.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Budget et Finances

Didier KHELFA

TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de Territoire avec les recettes et des dépenses réellement constatées sur l'exercice.

A la Métropole Aix-Marseille-Provence les résultats sont repris de façon globalisée sur le Budget Principal métropolitain et non pas sur les Etats Spéciaux de Territoire.

1- Les Dotations de Gestion du Territoire du Pays d'Aix

La Dotation de Gestion de Fonctionnement

A la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Dotation de Gestion de Fonctionnement des Territoires est exécutée à hauteur du besoin afin d'équilibrer le budget ; ainsi il n'y a pas de notion de résultat affecté.

	Inscrit	Réalisé	Solde	Tx Réal
2017	36 226 013,00	29 670 736,05	6 555 276,95	82%
2018	26 819 036,00	22 310 893,72	4 508 142,28	83%
2019	26 932 498,00	25 400 905,26	1 531 592,74	94%
2020	24 459 666,00	24 602 562,94	-142 896,94	101%

La Dotation de Gestion d'Investissement

Sur l'Etat Spécial de Territoire les opérations d'investissement sont réalisées pour le compte de la Métropole. La procédure utilisée est celle prévue dans la nomenclature comptable M57 de la gestion des opérations pour compte de tiers, qui prévoit que les dépenses et les recettes s'exécutent dans un strict équilibre entre les comptes 4581 et 4582.

En fin d'année des écritures dites de « remontée de patrimoine » sont passées sur le Budget Principal Métropolitain sur lequel s'exécutent ensuite les écritures d'amortissements.

	Inscrit	Réalisé	Solde	Tx Réal
2017	178 843 333,00	165 108 898,75	13 734 434,25	92%
2018	152 361 000,00	141 910 986,36	10 450 013,64	93%
2019	165 463 164,00	148 468 740,68	16 994 423,32	90%
2020	123 507 728,00	100 247 101,47	23 260 626,53	81%

2- La Section de Fonctionnement de l'Etat Spécial de Territoire

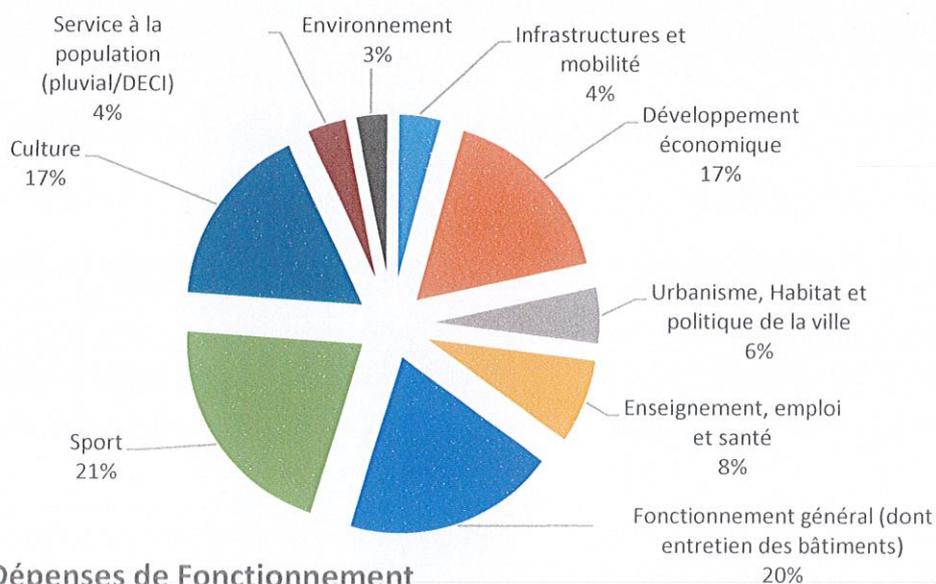
Les Dépenses

Par chapitre

		2019			2020		
		TOTAL PREVU	REALISE	% REALISE/ PREVU	TOTAL PREVU	REALISE	% REALISE/ PREVU
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 660 537	18 908 182	91,5%	17 584 898	16 620 806	94,5%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURA	13 194 591	12 687 140	96,2%	12 851 268	12 524 745	97,5%
67	CHARGES SPECIFIQUES	55 000	15 258	27,7%	25 000	0	0,0%
	TOTAL	33 910 128	31 610 579	93,2%	30 461 166	29 145 550	95,7%

Par politiques publiques

Dépenses de Fonctionnement	CA 2019	INSCRIT 2020	CA 2020	Tx Réal
Infrastructures et mobilité	1 204 771	1 241 750	1 232 321	99%
Développement économique	5 652 895	5 271 657	5 056 935	96%
Urbanisme, Habitat et politique de la ville	1 442 612	1 721 446	1 581 092	92%
Enseignement, emploi et santé	2 387 006	2 462 660	2 322 241	94%
Fonctionnement général (dont entretien des bâtiments)	7 549 856	6 348 278	5 742 391	90%
Sport	6 323 439	6 289 069	6 240 445	99%
Culture	4 779 347	5 003 015	4 925 404	98%
Service à la population (pluvial/DECI)	1 175 857	1 141 142	1 114 246	98%
Environnement	1 094 796	982 149	930 474	95%
TOTAL	31 610 579	30 461 166	29 145 550	96%



CA 2020 - Dépenses de Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_179-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021 **3**

Les recettes

Par chapitre

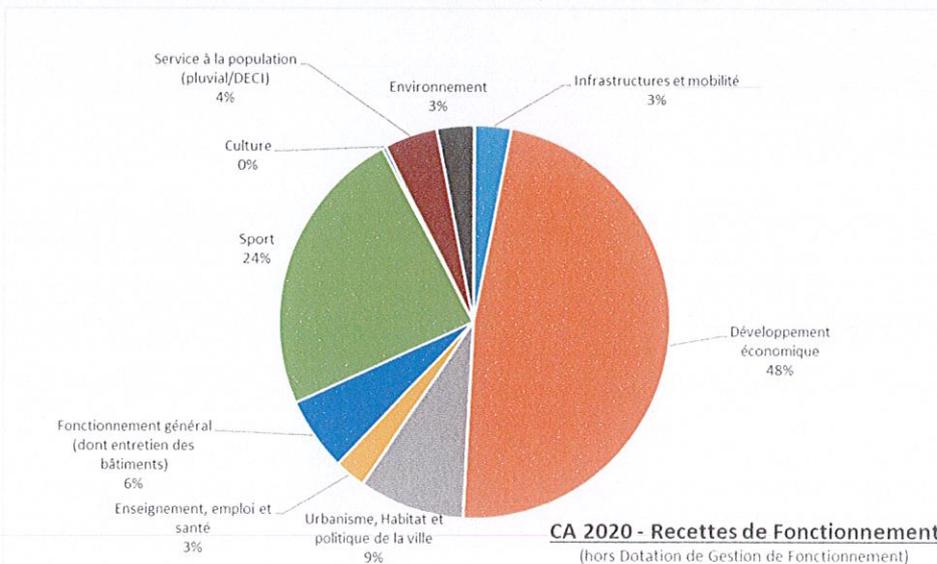
	2019			2020			
	TOTAL PREVU	REALISE	% REALISE/PREVU	TOTAL PREVU	REALISE	% REALISE/PREVU	
013	ATTENUATION DE CHARGES	-	-	-	260 054	-	
70	PRODUITS DES SERVICES	4 995 900	3 240 089	64,9%	4 236 600	2 081 679	49,1%
731	FISCALITE LOCALE	-	-	-	23 859	-	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATION	27 474 378	25 833 084	94,0%	24 618 453	25 145 052	102,1%
	Hors Dotation de Gestion	541 880	432 179	79,8%	158 787	542 490	341,6%
	Dotation de Gestion	26 932 498	25 400 905	94,3%	24 459 666	24 602 563	100,6%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTS	1 439 850	2 529 678	175,7%	1 606 113	1 631 906	101,6%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	6 828	-	-	3 000	-
	TOTAL	33 910 128	31 609 680	93,2%	30 461 166	29 145 550	95,7%

La crise sanitaire, avec la fermeture des piscines, de la médiathèque de Pertuis, du restaurant d'application du Centre de Formation des Apprentis notamment, a eu un impact important sur les produits des services (chapitre 70).

Pour autant ces fermetures n'ont eu quasi aucun impact sur le niveau des coûts de fonctionnement de ces bâtiments. Par ailleurs, les ouvertures partielles ont nécessité la mise en place de protocoles sanitaires d'accueil du public renforcés très coûteux.

Par politiques publiques

Recettes de Fonctionnement	CA 2019	INSCRIT 2020	CA 2020	Tx Réal
Infrastructures et mobilité	42 157	20 000	136 449	682%
Développement économique	2 958 165	2 226 013	2 170 534	98%
Urbanisme, Habitat et politique de la ville	403 448	124 787	400 126	321%
Enseignement, emploi et santé	219 465	292 000	118 145	40%
Fonctionnement général (dont dotation gestion)	25 452 918	24 769 666	24 878 311	100%
Sport	2 440 142	2 965 200	1 086 091	37%
Culture	23 042	-	13 438	-
Service à la population (pluvial/DECI)	-	-	199 554	-
Environnement	70 343	63 500	142 903	225%
TOTAL	31 609 680	30 461 166	29 145 550	96%



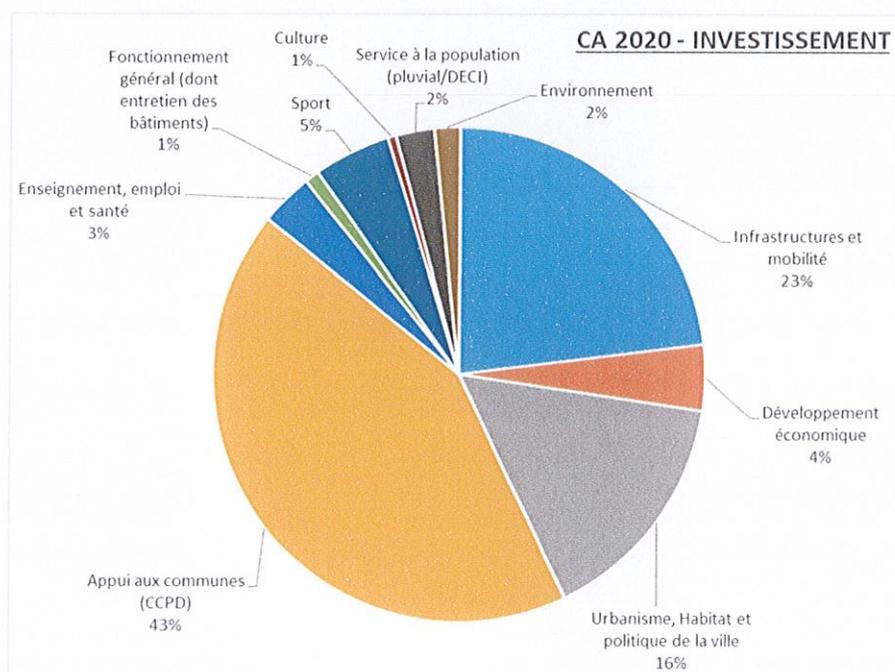
Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210527-2021_CT2_179-DE
Date de télétransmission : 09/06/2021
Date de réception préfecture : 09/06/2021

3- La Section d'Investissement de l'Etat Spécial de Territoire

Comme vu précédemment les dépenses et les recettes d'investissement s'exécutent sur un chapitre unique 458 avec un effet « miroir » où dépenses = recettes.

Par politiques publiques

Dépenses d'investissement	CA 2019	INSCRIT 2020	CA 2020	Tx Réal
Infrastructures et mobilité	39 332 037	25 638 281	23 095 885	90%
Développement économique	2 129 155	6 912 000	4 319 648	62%
Urbanisme, Habitat et politique de la ville	19 736 798	21 917 709	15 577 310	71%
Appui aux communes (CCPD)	42 804 535	43 000 000	43 000 000	100%
Enseignement, emploi et santé	30 529 679	4 470 440	3 453 994	77%
Fonctionnement général (dont entretien des bâtiments)	685 958	1 231 024	973 937	79%
Sport	5 602 916	7 243 958	5 058 761	70%
Culture	2 651 112	1 971 048	539 366	27%
Service à la population (pluvial/DECI)	4 004 132	8 834 669	2 536 646	29%
Environnement	992 420	2 288 600	1 691 554	74%
TOTAL	148 468 741	123 507 728	100 247 101	81%



OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	55
Abstentions	2
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	53
Majorité absolue	27
Pour	53
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

PENA Marc

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

HUBERT Claudie

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le 4 JUIN 2021